

Toulouse, mardi 9 juin 2020

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

UN PLAN DE SOUTIEN À LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE À LA HAUTEUR DES ENJEUX 15 MILLIARDS POUR 300 000 EMPLOIS !

Le plan présenté mardi 9 juin par le Ministre de l'Économie et des Finances au nom du Gouvernement est à la hauteur des enjeux pour soutenir et développer la filière industrielle de l'aéronautique : 15 milliards pour 300 000 emplois.

Leader mondial, cette filière doit surmonter les conséquences de l'arrêt brutal du transport aérien en raison de la pandémie, pour passer un cap difficile de 2 ans et préserver ses compétences technologiques, industrielles et humaines.

Ces mesures de soutien intègrent les propositions des collectivités, des industriels, des acteurs économiques et sociaux et celles du CESER (lettre au Président de la République et au Ministre des Finances).

Le soutien à la trésorerie des entreprises par les Prêts garantis par l'État, aux exportations, mais aussi la mise en place d'un fonds de 1 milliard pour renforcer les PME et les ETI permettront d'avoir une filière plus robuste.

Le soutien à la recherche à hauteur de 1,5 milliard pour 3 ans permettra de tenir l'objectif de fabrication d'avions décarbonés à l'horizon 2035.

Le renforcement des commandes militaires est une heureuse préfiguration des diversifications nécessaires.

Les salariés de la filière pourront bénéficier d'une convention de chômage partiel d'un an reconductible, cette mesure annoncée par le Ministre du Travail reprend une proposition du CESER et permettra de garder les compétences à l'intérieur des entreprises.

Pour le CESER, un comité de suivi de ces mesures exceptionnelles mais nécessaires devra être mis en place à côté d'un comité d'éthique pour les relations entre Airbus et les sous-traitants. Ce comité de suivi devra associer certes les industriels avec l'État et les collectivités, mais aussi les organisations syndicales de salariés de la filière.

Les programmes de recherche doivent être mis en œuvre dans les régions concernées, il devra en être de même pour la fabrication de nouveaux produits issus de l'innovation.

Enfin, puisque la transformation industrielle sera renforcée dans la filière, il est légitime de prévoir que les robots soient fabriqués par les industriels eux-mêmes plutôt qu'importés... de Chine ou du Japon !

La dimension européenne de cette filière devra aussi être prise en compte dans le plan de relance européen en préparation.

Le CESER a été écouté et... entendu !